

Bilans à distance

François Beaux

Le 1^{er} mars, soit à peine plus de deux mois après la tempête du 26 décembre 1999, le Chef du Service Départemental de l'O.N.F., Monsieur J. GOUGIS, que nous remercions vivement, nous a accordé une interview au sujet des suites de cette tempête en Forêt Domaniale de Fontainebleau et des Trois Pignons.

Après un lourd travail de dégagement et de mise en sécurité des axes routiers, mené en collaboration avec la D.D.E. et les pompiers, parallèlement à la remise en état des conditions de vie de certains agents forestiers, les équipes de l'O.N.F. se sont attelées au dégagement des principales allées forestières puis aux estimations des dégâts et au martelage des arbres abattus. Priorité était donnée aux bois de qualité auxquels le séjour au sol est loin d'être profitable. Malgré l'énorme quantité de travail fournie, les bilans ne sont pas encore définitifs, notamment en ce qui concerne les résineux et les dégâts épars dans certaines parcelles.

DES DEGATS PLUS IMPORTANTS QU'ANNONCÉS

Une mauvaise surprise se révèle cependant au terme de bilans plus approfondis: la quantité de bois abattue, estimée dans les suites immédiates des événements autour de 150 000 mètres cubes, se monte en réalité à environ 300 000 mètres cubes.

Cette quantité comprend non seulement les billes mais aussi les "sur-billes" et les branches. Elle correspond à une quantité d'arbres légèrement supérieure à ce chiffre, la moyenne s'établissant un peu au-dessous d'un mètre cube par arbre (les gros arbres mesurant deux à trois mètres cubes, voire plus, et les plus petits pouvant ne mesurer qu'un tiers de mètre cube). Elle représente six fois la récolte annuelle.

Les essences abattues sont variées mais semblent en proportion de leurs populations respectives, comme le chêne qui est abondant. Les divers types de peuplements ont été touchés: dans les couloirs fortement exposés, les peuplements denses en amélioration comme les peuplements plus clairsemés en régénération ont été renversés. Quelques peuplements

de hêtre (espèce à enracinement superficiel) ont été touchés. Les résineux (Pin sylvestre) ont été touchés et représentent environ 40 % du volume abattu. Leur houppier offrait une grande prise au vent à la différence des feuillus. La proportion de fruitiers abattus n'est pas encore chiffrable.

La répartition topographique des dégâts est très irrégulière. Des zones entières ont été peu touchées, comme dans l'ouest de la forêt; d'autres très malmenées (voir carte des ventes page 12). Les dégâts se sont produits soit isolément, soit par plaques d'étendues très variables, quelques fois de quelques hectares. D'importants dégâts sont ainsi à noter dans la partie sud de la forêt (parcelles 82, 178 et 562 par exemple), qui a été bien plus atteinte que la partie nord. Celle-ci cependant voit de gros dégâts dans certains secteurs proches de Bois-le-Roi (parcelle 349). Quelques effets de lisière ont pu être notés, les arbres situés face au vent s'abattant alors plus facilement, mais moins fréquemment que certains ne le craignaient. De nombreux arbres isolés ont par contre très bien résisté. Quant au nombre d'arbres situés en pleine futaie et que le vent a "choisi" et déraciné sans nuire aux autres, qui comprendra les raisons de cette sélection?

DES VENTES DE BOIS DE QUALITE EXCEPTIONNELLE

Les martelages rondement menés portant sur les essences les plus précieuses ont abouti à une vente exceptionnelle qui a eu lieu le 24 février. Il s'agissait de mettre en vente 59 lots comprenant beaucoup de chênes de grande qualité ("merrain" ou "tranchage"), toujours demandés sur le marché. Les acheteurs ont été nombreux et ces lots sont très bien partis puisque l'on ne dénombre que cinq lots invendus. Les prix ont été assez soutenus, proches

de ceux de l'automne 1999, avec cependant une petite décote de l'ordre de 5 à 10 % (voir article de Michel Deslandres).

Le problème sera différent en ce qui concerne les qualités moyennes et médiocres, utilisées pour la charpente ou le chauffage, et les résineux dont le marché, avant la tempête, était déjà "assez difficile" et qui, de plus, se conservent mal. Néanmoins certains exploitants comptent acheter des bois de toutes qualités afin de les stocker, bénéficiant ainsi des avantageux prix actuels.

DES MESURES POUR L'AVENIR

Quelles vont être les actions de l'O.N.F. dans l'immédiat, puis dans un avenir plus ou moins lointain?

Il s'agit tout d'abord de continuer la commercialisation, au mieux des possibilités, et d'écouler tous ces chablis exceptionnels, tout en sachant que le marché du bois présentera sur tel ou tel produit des signes de saturation.

La remise en état et la sécurisation des allées et des sentiers, ainsi que le nettoyage des zones d'accueil constituent la priorité. Des actions locales utilisant les bénévoles de diverses associations ont déjà été entreprises. Les relevés des travaux de dégagement nécessaires sur les sentiers bleus ou les sentiers de grande randonnée ont été effectués par les équipes de la commission terrain des AFF et par celles du CODERANDO. Ces équipes ont d'ailleurs bénéficié de dérogations individuelles à l'arrêté préfectoral d'interdiction d'accès en forêt. Des travaux de dégagement à l'aide de moyens légers ont déjà commencé (voir article de G. Detollénaère). Le groupe des Ronds Bleus a lui aussi entrepris son bilan qui fait état d'au moins 61 arbres remarquables détruits (voir article de P. Graber). Mais le gros du travail reviendra aux forestiers eux-mêmes, les seuls habilités à utiliser du matériel "lourd" (tron



Le Chêne pédonculé de la route de la Plantation (parcelle 817), abattu par la tempête



De nombreux pins ont été brisés
(Route des Vieux Rayons).



Photo: F. Bouchet

conneuses, engins de débardage, etc.). Ce n'est d'ailleurs que lorsque les voies de circulation, les allées et les sentiers auront été sécurisés qu'il sera envisageable d'annuler l'arrêté d'interdiction.

Que deviendront les trouées créées par la tempête? Tout dépendra de leur surface, de leur état antérieur, de la composition des peuplements, de la qualité des sols, du contexte... Ainsi pour les parcelles en régénération où les semis naturels s'annonçaient en bonne voie, suite notamment à la bonne glandée de l'automne 1999, cette régénération suivra son cours. Les jeunes plants auront certainement plus souffert des débardages que de la tempête. Cette voie de la régénération naturelle sera recherchée autant que possible.

Lorsque aucune régénération n'était en cours, les dimensions de la surface atteinte entreront alors en compte. Certaines parcelles, de petite dimension, inférieures à un hectare, seront laissées à l'état de clairière. Ces milieux ouverts seront d'un intérêt biologique certain, tout au moins provisoirement car peu à peu le couvert forestier se reformera. En ce qui concerne les parcelles de dimension supérieure à un hectare, des réflexions seront menées avant de décider d'une plantation. Les études se feront cas par cas en tenant compte de la géologie, de la pédologie et de l'expérience des forestiers. Il n'est par ailleurs pas inconcevable de laisser quelques unes de ces grandes parcelles en l'état, à titre d'observation. Cette attitude serait des plus intéressantes au plan biologique, car on peut constater,

depuis le siècle dernier, une raréfaction des milieux ouverts, tels que friches, landes ou prairies, qui contribuent tant à la biodiversité du massif.

En ce qui concerne les méthodes de gestion forestière, quelques enseignements sont à tirer. Il ne s'agit pas de raccourcir les cycles sous prétexte que les arbres mûrs ou âgés ont le plus souffert. La durée de révolution des peuplements sera maintenue (200 à 250 ans, voire plus, pour les chênes). On continuera à pratiquer des éclaircies dans les peuplements assez jeunes, visant ainsi l'installation d'arbres bien enracinés, pas trop filiformes et mieux à même de résister aux années et aux intempéries. On sait en effet que la méthode des éclaircies plus tardives, laissant aux arbres un espace au sol plus restreint, a pour effet, en raison de la compétition entre individus, de limiter le développement racinaire et de rendre les sujets plus fragiles. Cet état, qui se manifeste peu tant que le peuplement reste dense, aboutit, à la suite des coupes d'éclaircissement puis de régénération, à une exposition accrue des arbres restants et à leur moindre résistance au vent. La parade serait alors d'éclaircir les peuplements "assez vigoureusement" à des âges moins avancés, d'où un système racinaire plus développé et une résistance au vent améliorée. En contrepartie une telle sylviculture, si elle était poussée à l'extrême, favoriserait la formation de branches basses, donc de nœuds, et retentirait sur la qualité finale du bois... Encore une fois, en forêt, tout est une question de mesure et d'équilibre. ■

Vente de bois en 1999

Devant les quantités de bois proposées sur le marché à la suite des tempêtes de décembre 1999, quelles étaient les tendances lors des ventes de bois en 1999, avant les tempêtes, est une question dont l'intérêt comparatif n'échappera à personne. Extrait de la revue "Forêts de France" d'octobre 1999, voici un point de cette situation.

Au terme de 52 ventes, l'Office National des Forêts avait mis sur le marché 49 % des bois destinés à la vente pour 1999. Les informations qui suivent sont donc incomplètes.

En comparaison avec 1998, la tendance globale était à la stabilité.

Les volumes mis en vente (3 170 000 m³) étaient pratiquement les mêmes qu'en 1998 (3 169 000 m³). Les volumes vendus (2 624 000 m³) étaient par contre supérieurs de 2 % (2 573 000 m³ en 1998). Dans les lots vendus il faut noter une légère augmentation des feuillus (1 118 000 m³ contre 1 078 000 m³) et un petit tassement des résineux (943 000 m³ contre 960 000 m³).

En ce qui concerne les prix, on notait un point de hausse par rapport à 1998 pour toutes essences et catégories confondues. Par contre on notait un recul de 2 % pour les produits des forêts domaniales.

Le chêne était en hausse de 2 %, surtout pour la qualité merrain. Les autres qualités, bien que demandées, n'étaient cependant pas achetées à n'importe quel prix.

Le hêtre était en retrait de 1 % sauf pour les gros bois de hêtre blanc de l'Est.

Le sapin-épicéa voyait aussi un tassement des prix de 2 %.

Les proportions des invendus étaient de 11 % pour les feuillus et de 25 % pour les résineux, soit une légère diminution de 2 % du total des invendus par rapport à 1998. ■

